

Les foyers bénéficiaires du Rsa

1,82 million à fin juin 2017

n° 19

Septembre
2017

Au titre de juin 2017, environ 1,82 million de foyers résidant en France entière bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa) versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf). Le nombre de bénéficiaires connaît ainsi une diminution de - 2,5 % entre juin 2016 et juin 2017. La baisse des effectifs en glissement annuel observée depuis un an se poursuit donc ce trimestre.

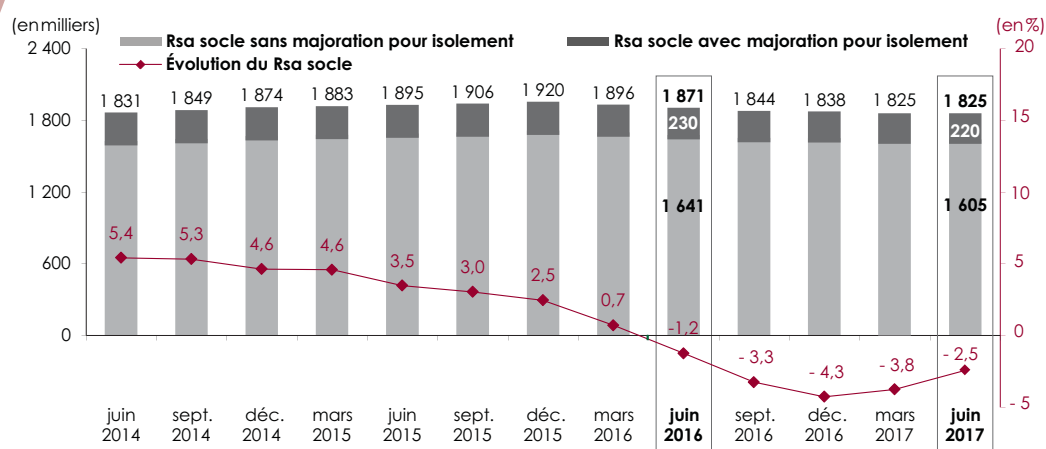
En corrigeant les données des variations saisonnières et en neutralisant l'effet des revalorisations du barème, le nombre de bénéficiaires diminue légèrement entre mars et juin 2017 (- 0,5 %), après avoir connu une relative stabilité au trimestre précédent.

Au cours du second trimestre 2017, près de 2,65 milliards d'euros ont été versés par les Caf au titre du Rsa. Les masses financières correspondant à cette prestation sont relativement stables par rapport au trimestre précédent, en lien avec l'évolution du nombre de bénéficiaires

Au titre de juin 2017, le revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à environ 1,82 million de foyers résidant en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (Dom), contre 1,87 million un an auparavant (graphique 1). Le nombre de bénéficiaires connaît ainsi une baisse de - 2,5 % entre fin juin 2016 et fin juin 2017.

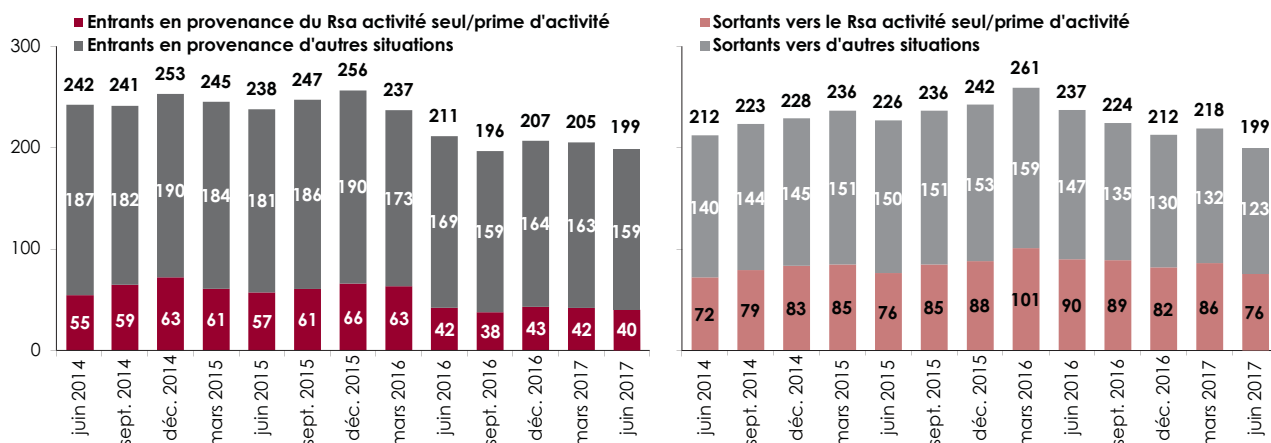
La décroissance des effectifs concerne l'ensemble des foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Le nombre de bénéficiaires du Rsa socle non majoré diminue de - 2,2 % en glissement annuel, passant de 1,64 million à 1,61 million entre juin 2016 et juin 2017. Quant aux bénéficiaires du Rsa socle majoré, les effectifs s'élèvent à 220 000 foyers fin juin 2017 (contre 230 000 un an auparavant), ce qui correspond à une baisse de - 4,2 % sur un an.

Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Bénétrim, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière.

Graphique 2 - Nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle selon leur droit au Rsa activité seul/prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Bénétrém, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière.

La variation du nombre de bénéficiaires du Rsa socle d'un trimestre à l'autre peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu sur la période (graphique 2). Le nombre de foyers ayant ouvert un droit au Rsa s'élève à 199 000 foyers fin juin 2017 (contre 205 000 trois mois auparavant), connaissant ainsi une légère diminution. Parallèlement, le nombre de sortants atteint un niveau nettement inférieur à celui observé au trimestre précédent (199 000 foyers contre 218 000). Le nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle étant similaires, les effectifs connaissent une stabilité entre mars et juin 2017.

Les entrants peuvent être distingués selon leur provenance et les sortants selon leur situation après leur fin de droit au Rsa : soit ils percevaient (pour les entrées) / perçoivent (pour les sorties) du Rsa activité seul ou de la prime d'activité (depuis janvier 2016) avant / après le Rsa ; soit ils étaient/ sont dans une autre situation (notamment nouvelle demande, droit suspendu au Rsa ou à la prime d'activité, perception d'une autre prestation, d'indemnités chômage et toute autre situation). La légère baisse du nombre d'ouvertures de droit au Rsa observée ce trimestre concerne les entrées en provenance de la prime d'activité (40 000 contre 42 000 fin mars 2017), ainsi que celle en provenance d'une autre situation (159 000 contre 163 000 trois mois auparavant). Quant à la diminution des fins de droit au Rsa, elle concerne aussi bien les bascules vers la prime d'activité que celles vers une autre situation (- 10 000 sorties environ dans chaque cas).

Le montant forfaitaire du Rsa est revalorisé au 1er avril de chaque année (+ 0,3 en avril 2017) et, de manière exceptionnelle au 1er septembre (de 2013 à 2017) dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté. Cela a un impact sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa socle, en rendant éligibles des allocataires proches du seuil de non versement. En neutralisant l'effet des revalorisations et en corrigeant les données des variations saisonnières, il est possible d'analyser l'évolution des effectifs, hors effets réglementaires et saisonniers. Ainsi, le nombre de bénéficiaires est en légère baisse entre mars et juin 2017 (- 0,5 % correspondant à - 8 000 foyers), après avoir connu une relative stabilité au trimestre précédent (graphique 3).

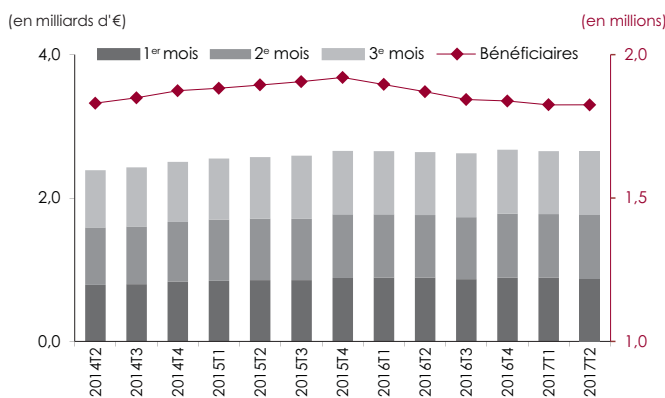
Au cours du second trimestre 2017, près de 2,65 milliards d'euros ont été versés par les Caf au titre du Rsa socle (graphique 4). Les masses financières correspondant à cette prestation sont relativement stables par rapport au trimestre précédent, en lien avec l'évolution du nombre de bénéficiaires.

Graphique 3 - Évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires du Rsa socle en niveau et en taux de croissance (données CVS* à barème constant)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Bénétrém, Filéas et Allstat FR2). Champ : Régime général, France entière. * données corrigées des variations saisonnières.

Graphique 4 - Masses financières de Rsa socle versées chaque trimestre par les Caf (en milliards d'euros) et nombre de bénéficiaires en fin de trimestre (en millions)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Bénétrém, Filéas et Allstat FR2) et Agence comptable.

Champ : Régime général, France entière.

Lecture : les Caf ont versé 2,65 milliards d'euros au titre du Rsa socle au cours du 2^e trimestre 2017, et le nombre de bénéficiaires s'élève à 1,82 million de foyers fin juin 2017.